HALIFAX,

OCCUPATION.	Version du patron. Par heure. Maximum.	Par heure. Minimum.	Par jour. Maximum.	Par jour. Minimum.	Par semaine. Maximum.	Par semaine. Minimum.	Par mois. Maximum.	Par mois. Minimum.	Version de l'employé. Par heure. Maximum.	Par heure. Minimum.	Par jour. Maximum.	Par jour. Minimum.
	cts.	cts.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	cts.	cts.	$ c.	$ c.
Marins—												
Matelots d'expér. (Euro.)							25 00	20 00				
" (com. des Antilles.)							20 00	14 00				
Sur vapeurs							20 00	18 00				
Préposés à la garde des best.							22 00	20 00				
Charpentiers de navire			2 70	2 50								
Rafinerie de sucre—												
Hommes	11											
Garçons					5 00							
Manufacture de chaussures—												
Hommes					10 00	6 00						
Femmes					6 00	2 00						
Garçons					3 00	2 00						
Maçons et tailleurs de pierre											2 50	
Employés des chars urbains												
Forgerons					14 00							
" aides					7 00							
Cochers			1 25									
Hommes d'écurie					7 00							
Employés du téléphone—												
Ouvriers d'expérience							60 00					
" inexpérimentés							40 00	30 00				
Femmes télégraphistes							25 00	12 00				
Institutrices												
Instituteurs												
Manufactures de tabac—												
Hommes					6 50	6 00						
Femmes					6 50	3 00						
Tailleurs—												
Compagnons					12 00	5 00						
Femmes					6 00	1 50						
Garçons					1 50	1 00						
Coupeurs												
Pressiers												
Ouvriers en bois (machinis.)					11 00	8 00						

SPRINGHILL,

Employés de mine												
Garçons (trappeurs)												0 45
Conducteurs de chariots												1 00
Garçons (casseurs)											0 80	0 60
" (conducteurs)											0 80	0 60
Hommes "											1 25	
Chargeurs											1 50	1 25
Mineurs											2 00	1 75
Ouvriers supplémentaires											2 00	

NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.*

Par semaine. Maximum.	Par semaine. Minimum.	Par mois. Maximum.	Par mois. Minimum.	Heures de travail par jour.	Sexe.	Salaire des contre-maitres.	REMARQUES.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.				
					M		Marins ordinaires, environ $2 de moins
					M		
					M		
					M		
				8 à 10	M		
				10	M	$1.50 à $1.60 p.jr	
				10	M		
7 00	6 50			10	M	$8 p.sem	
				10	F		
4 00	1 50			10	M		
				9	M		Environ 6 mois par année.
				10	M		
				10	M		
				9	M		
					M		
					M		
					M		
					F		
							Avec certificat "B", $300 à $450 par ann.; avec certificat "C," $250 à $400. Si c'est un chef d'école. $500 à $750.
							Moyenne, $460.
				10	M		
				10	F		Principalement travail aux pièces.
				10	M		Moyenne, $7 à $9.
				10	F		" 3 à 4.
				10	M		
13 00				10	M		
10 00	9 25			10	M		
				10	M		

NOUVELLE-ECOSSE.

							Le gérant donne comme salaire moyen dans les mines, $2.02, avec 279 jours de travail par ann.
				8	M		
				8	M		
				8	M		
				8	M		
				8	M		
				8	M		
				8	M		Moyenne, $1.40 à $1.65 par jour—$300 à $400 par année.
				8	M		